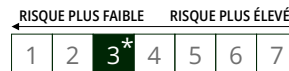


CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU0592698954

Reporting mensuel - 31/03/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

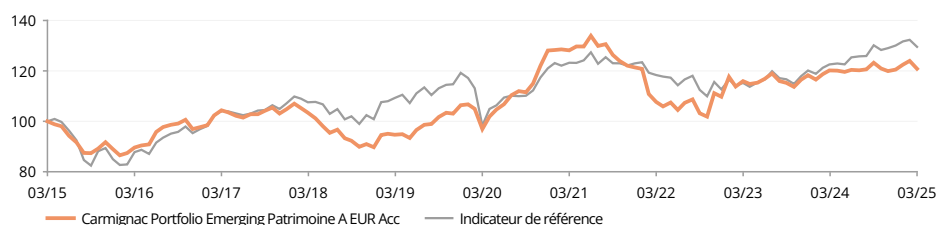
Fonds mixte marchés émergents associant trois moteurs de performance : les actions, les obligations et les devises émergentes. Avec un taux d'exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50% et une large plage de sensibilité (de -4 à +10), le Fonds cherche à tirer profit des hausses de marché tout en limitant l'impact des marchés baissiers. Le Fonds dispose d'une approche durable et responsable, privilégiant les pays et sociétés apportant des solutions aux défis environnementaux et sociaux avec une prise en compte systématique des critères E, S et G. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 5 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

| | Performances cumulées (%) | | | | | | Performances annualisées (%) | | |
|-------------------------|---------------------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|------------------------------|-------------|-------------|
| | Depuis le 31/12/2024 | 1 Mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
| A EUR Acc | 0.27 | -2.53 | 0.54 | 12.20 | 24.67 | 20.84 | 3.91 | 4.51 | 1.91 |
| Indicateur de référence | -0.40 | -2.10 | 5.69 | 9.45 | 31.78 | 29.54 | 3.05 | 5.67 | 2.62 |
| Moyenne de la catégorie | -0.74 | -3.07 | 5.37 | 5.58 | 27.22 | 12.74 | 1.83 | 4.93 | 1.21 |
| Classement (quartile) | 1 | 2 | 4 | 1 | 3 | 2 | 1 | 3 | 2 |

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|-------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|-------------|-------------|-------------|
| A EUR Acc | 1.88 | 7.78 | -9.58 | -5.22 | 20.40 | 18.56 | -14.37 | 7.30 | 9.76 | 0.17 |
| Indicateur de référence | 8.25 | 6.65 | -8.39 | 1.61 | 1.51 | 18.23 | -5.84 | 10.58 | 13.97 | -5.09 |

STATISTIQUES (%)

| | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|-------------------------|----------|----------|-----------|
| Volatilité du fonds | 8.0 | 9.9 | 9.7 |
| Volatilité du benchmark | 7.4 | 8.5 | 11.1 |
| Ratio de Sharpe | 0.2 | 0.3 | 0.1 |
| Bêta | 0.9 | 0.9 | 0.7 |
| Alpha | 0.1 | -0.0 | -0.0 |
| Tracking error | 4.2 | 3.7 | 3.6 |

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

| | |
|---------------------|------|
| VaR du Fonds | 4.8% |
| VaR de l'indicateur | 4.3% |

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

| | |
|----------------------|--------------|
| Derivés devises | 0.9% |
| Liquidités et Autres | -3.2% |
| Total | -2.4% |

Performances brutes mensuelles



X. Hovasse



A. Adjriou

CHIFFRES CLÉS

| | |
|---|-------|
| Taux d'investissement actions | 37.5% |
| Taux d'exposition nette actions | 29.0% |
| Sensibilité taux | 5.0 |
| Yield to Maturity ⁽¹⁾ | 7.7% |
| Notation moyenne | BBB- |
| Nombre d'émetteurs actions | 31 |
| Nombre d'émetteurs obligations | 42 |
| Nombre d'obligations | 58 |
| Active Share | 90.5% |

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/03/2011
Actifs sous gestion du Fonds : 304M€ / 328M\$ ⁽²⁾
Devises du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/03/2011
Devises de cotation : EUR
Encours de la part : 170M€
VL (part) : 138.86€
Catégorie Morningstar™ : Global Emerging Markets Allocation



Overall Morningstar Rating™

03/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Xavier Hovasse depuis le 25/02/2015
 Abdelak Adjriou depuis le 11/08/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

40% MSCI EM NR index + 40% JPM GBI-EM Global Diversified Composite index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE A EUR ACC

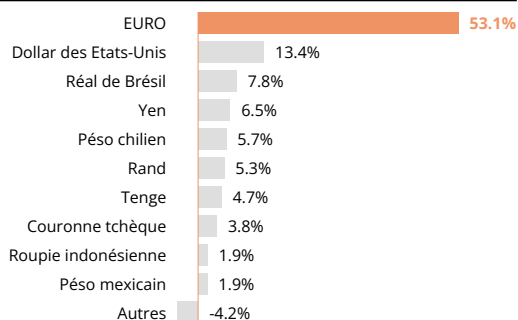
ALLOCATION D'ACTIFS

| Actifs | Pourcentage |
|--|--------------|
| Actions | 37.5% |
| Pays émergents | 37.5% |
| Amérique Latine | 7.5% |
| Asie | 29.5% |
| Europe de l'Est | 0.4% |
| Obligations | 62.0% |
| Emprunts d'Etat pays développés | 0.5% |
| Emprunts d'Etat pays émergents | 51.2% |
| Emprunts privés pays développés | 0.2% |
| Emprunts privés pays émergents | 10.0% |
| Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés | 0.6% |

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

| Nom | Pays | Secteur / Notation | % |
|---|----------------|-------------------------------|--------------|
| POLAND 2.00% 25/08/2036 | Pologne | Investment grade | 7.8% |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | Taiwan | Technologies de l'Information | 6.2% |
| CENTRAIS ELETRICAS BRASILEIRAS SA | Brésil | Services aux Collectivités | 4.8% |
| SOUTH AFRICA 8.50% 31/01/2037 | Afrique du sud | High Yield | 3.7% |
| POLAND 6.00% 25/10/2033 | Pologne | Investment grade | 3.1% |
| PETROLEOS MEXICANOS 4.75% 26/02/2029 | Mexique | High Yield | 3.0% |
| INDONESIA 7.50% 15/08/2032 | Indonésie | Investment grade | 3.0% |
| IVORY COAST 6.88% 17/10/2040 | Cote D'Ivoire | High Yield | 2.9% |
| VIPSHOP HOLDINGS LTD | Chine | Consommation Discretionnaire | 2.4% |
| BRAZIL 6.00% 15/05/2027 | Brésil | High Yield | 2.1% |
| Total | | | 39.0% |

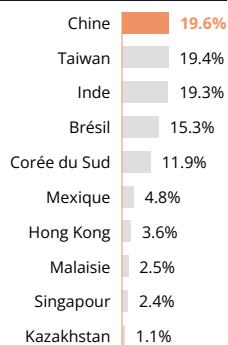
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



Expositions devises transparisées, basées sur le marché local des sociétés étrangères.

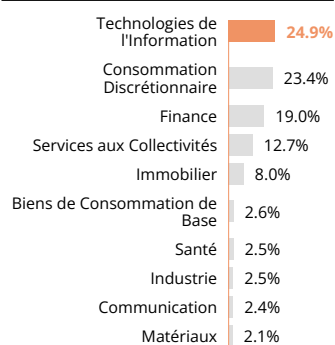
POCHE ACTIONS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

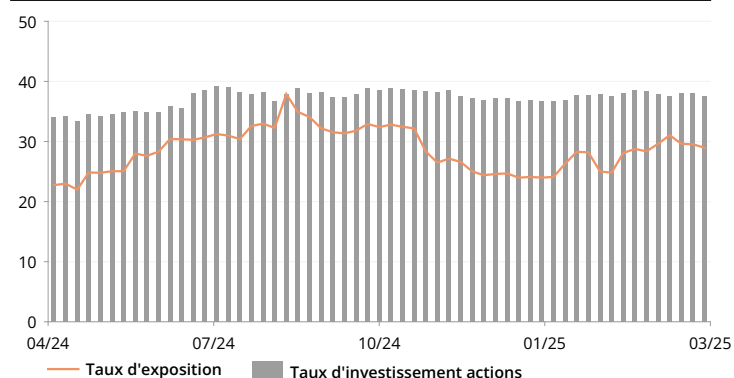


Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE

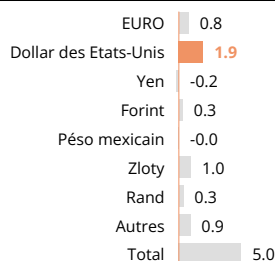


Poids rebasés

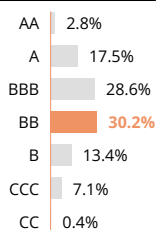
EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

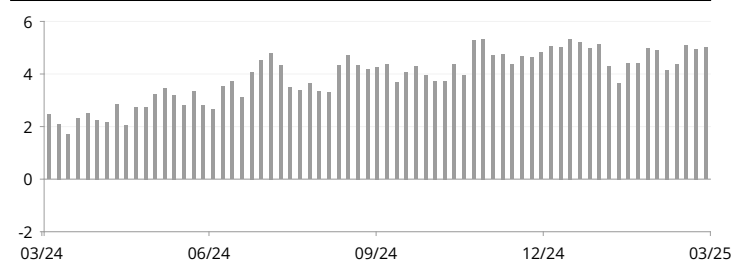


RÉPARTITION PAR NOTATION



Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La principale annonce du mois est venue du Parlement allemand qui a adopté une réforme de sa politique de frein à l'endettement afin d'augmenter ses dépenses militaires tout en validant la création d'un fonds d'infrastructure de 500 milliards d'euros.
- Aux États-Unis, les statistiques ont été mitigées avec une déception sur les indicateurs avancés qui reflètent des perspectives de croissance moins dynamiques et d'inflation plus vigoureuses.
- Les statistiques économiques américaines demeurent en revanche robustes avec une forte consommation des ménages et des entreprises en amont de l'implémentation des droits de douane.
- L'inflation sous-jacente s'est inscrite en légère baisse des deux côtés de l'Atlantique à fin février, pointant désormais à +2,6% en zone euro et +3,1% outre-Atlantique.
- Le changement de doctrine de la politique budgétaire allemande a résulté en un choc de taux massif, comme l'illustre la hausse de +33 points de base du taux à 10 ans germanique, au contraire de son homologue états-unien qui est resté stable eu égard aux incertitudes pesant sur la croissance.
- Sur le front des émergents, les marchés d'actions tout comme les marchés obligataires émergents se sont repliés, avec un écartement des spreads de crédit.
- Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar, le marché anticipant un impact négatif des droits de douane sur la croissance américaine, ce qui se traduit par un différentiel de croissance économique favorable à l'Europe. La faiblesse du dollar a profité à certaines devises émergentes.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Au cours du mois, le Fonds a délivré une performance négative, légèrement en deçà de son indicateur de référence.
- Sur la période, nous avons souffert du repli de nos investissements sur la partie taux et actions.
- Sur la partie taux, nous avons été impactés par nos positions sur les taux locaux des pays d'Europe de l'Est (Hongrie, République tchèque).
- Notre exposition au crédit a eu une contribution négative, principalement impactée par l'écartement des marges de crédit sur notre sélection de dettes externes émergentes (en devises fortes) à l'image de l'Ukraine, de l'Équateur ou encore de l'Égypte. Cet impact négatif n'a été que partiellement compensé par les protections que nous avons mises en place pour réduire notre exposition à ce marché.
- Sur la partie actions, nous avons souffert du repli de nos valeurs asiatiques, notamment taïwanaises (TSMC, Elite), malaisiennes (IHH Healthcare) et chinoises (Beike).
- Enfin, sur le front des devises, la forte hausse de l'euro a eu un impact négatif sur notre exposition au dollar américain, même si nous avons conservé une exposition prudente tout au long du mois, ainsi que sur nos positions longues sur le peso colombien et le dollar hongkongais.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Malgré les incertitudes liées aux politiques de Donald Trump, nous restons constructifs sur les actifs émergents, estimant que les valorisations actuelles reflètent un scénario pessimiste. Par ailleurs les politiques de Trump semblent produire l'effet inverse, en profitant aux marchés émergents.
- Dans un contexte marqué par l'incertitude économique et politique, et caractérisés par des valorisations de plus en plus tendues sur certains marchés, nous nous attendons à ce que les principales banques centrales poursuivent progressivement leur assouplissement monétaire. Ainsi, nous maintenons un niveau de sensibilité au taux relativement élevé (autour de 500 pb).
- Sur les taux, nous privilégions les banques centrales émergentes qui sont en retard sur le cycle, comme le Brésil, qui bénéficie également de taux réels élevés et d'une allocation à certains pays d'Europe de l'Est. Nous avons également des positions sur les taux réels aux États-Unis, car les données économiques dans un contexte d'imposition des droits de douane indiquent un ralentissement de l'économie.
- Sur le crédit, nous voyons des opportunités parmi les titres à haut rendement, comme la Côte d'Ivoire et la Colombie, qui présente une source de portage attrayante. En revanche, nous sommes prudents en raison des valorisations élevées et conservons un niveau conséquent de couverture sur l'iTraxx Xover.
- Nous restons constructifs sur la Chine, compte tenu du changement de perception. Les progrès technologiques, notamment en matière d'IA et de productivité, devraient stimuler davantage l'économie.
- Nous gardons une allocation importante à l'Inde où les perspectives à long terme restent prometteuses (forte croissance, stabilité politique) malgré la faiblesse récente. Confortés par notre récent voyage en Inde, nous avons profité de la baisse des marchés pour renforcer nos positions, tout comme sur notre portefeuille latino-américain.
- En ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition importante à l'euro. Au contraire, nous avons une allocation relativement faible au dollar américain et une exposition limitée aux devises des pays émergents (BRL, CLP, PLN, CZK, HUF).



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment,
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise,
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

| | |
|---|-------|
| Nombre d'émetteurs dans le portefeuille | 71 |
| Nombre d'émetteurs notés | 70 |
| Taux de couverture | 98.6% |

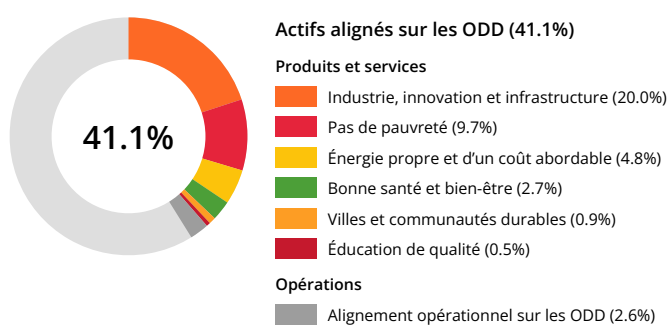
Source: Carmignac

NOTE ESG

| | |
|---|---|
| Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc | A |
| Indicateur de référence* | A |

Source: MSCI ESG

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



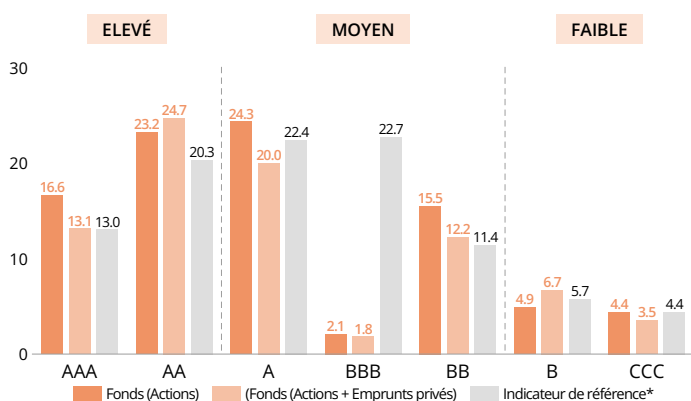
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 81.8%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom | Pondération | Note ESG |
|---|-------------|----------|
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | 6.2% | AAA |
| GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV | 1.8% | AA |
| HONG KONG EXCHANGES CLEARING LTD | 1.4% | AA |
| DABUR INDIA LTD | 1.0% | AA |
| B3 SABRASIL BOLSA BALCO | 0.4% | AA |

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

| Nom | Pondération | Note ESG |
|---|-------------|----------|
| CENTRAIS ELTRICAS BRASILEIRAS SA | 4.7% | BB |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | 2.7% | AAA |
| VIPSHOP HOLDINGS LTD | 2.4% | AA |
| KOTAK MAHINDRA BANK LTD | 1.8% | A |
| GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV | 1.7% | AA |

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 40% MSCI EM NR index + 40% JPM GBI-EM Global Diversified Composite index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

| Parts | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN | Frais de gestion | Coûts d'entrée ⁽¹⁾ | Coûts de sortie ⁽²⁾ | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾ | Coûts de transaction ⁽⁴⁾ | Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾ | Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾ |
|---------------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|---|
| A EUR Acc | 31/03/2011 | CAREPAC LX | LU0592698954 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.82% | 0.76% | 20% | — |
| A EUR Ydis | 19/07/2012 | CAREPDE LX | LU0807690911 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.82% | 0.76% | 20% | — |
| A CHF Acc Hdg | 19/07/2012 | CAREPCH LX | LU0807690838 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.82% | 0.86% | 20% | — |
| A USD Acc Hdg | 31/03/2011 | CAREPUC LX | LU0592699259 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.82% | 0.86% | 20% | — |
| E EUR Acc | 31/03/2011 | CAREPEC LX | LU0592699093 | Max. 2.25% | — | — | 2.57% | 0.76% | 20% | — |
| F EUR Acc | 15/11/2013 | CAREPFE LX | LU0992631647 | Max. 0.85% | — | — | 1.17% | 0.76% | 20% | — |
| F CHF Acc Hdg | 15/11/2013 | CAREPFC LX | LU0992631720 | Max. 0.85% | — | — | 1.17% | 0.86% | 20% | — |
| F GBP Acc | 15/11/2013 | CAREPFG LX | LU0992631993 | Max. 0.85% | — | — | 1.17% | 0.76% | 20% | — |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PAYS ÉMERGENTS** : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.